

(TRADUCTION)

*À Notre cher fils Alexandre Taschereau, Cardinal Prêtre de la Sainte  
Eglise Romaine, Archevêque de Québec.*

LEON XIII, PAPE.

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Il nous a été fort agréable d'apprendre que, grâce à la générosité d'un avocat distingué de Québec, M. Baillargé, une nouvelle chaire a été ajoutée à celles qui existaient déjà dans l'Université Laval, dont vous êtes le Chancelier Apostolique. Comme la fin de cette chaire est de former la jeunesse studieuse aux lettres et à la perfection de l'éloquence, Nous Nous réjouissons beaucoup de sa création parce que le progrès de la religion et du bien public dépend beaucoup de l'excellence de l'enseignement donné à la jeunesse et parce qu'il nous paraît nécessaire que les jeunes catholiques soient instruits des règles de l'éloquence pour pouvoir de vive voix ou par écrit défendre et propager la vérité.

Nous pensons donc que par cet acte de libéralité Notre Cher Fils, que Nous avons déjà nommé, n'aura pas seulement contribué au développement des arts et des lettres dans sa patrie, mais se sera élevé à lui-même un monument durable, car il a mérité et les louanges de ses contemporains et les éloges de la postérité.

Nous avons le ferme espoir que ce noble exemple sera un fort stimulant pour engager d'autres fidèles, distingués par leur zèle et favorisés par la fortune, à bien mériter de la religion et de la patrie en contribuant par leur libéralité à cette grande œuvre, si importante surtout de nos jours, d'un bon et solide enseignement de la jeunesse.

La distance qui Nous sépare ne Nous permettant point d'exprimer de vive voix à l'illustre fondateur Nos sentiments d'affection paternelle et les vœux que Nous formons pour qu'il reçoive de Dieu l'ample récompense due à sa bonne œuvre, Nous vous chargeons, Cher Fils, de le faire en Notre Nom.

Nous saisissons cette occasion, Cher Fils, pour vous recommander instamment, à vous et à vos vénérables collègues les évêques de la province de Québec, de pourvoir avec le plus grand zèle et avec un parfait accord à la stabilité, à la protection, à la prospérité et au bon fonctionnement de cette Université Laval, que seule en union avec la succursale de Montréal, le Saint-Siège a décorée du titre de catholique.

Nous vous recommandons aussi de faire en sorte que les jeunes gens de vos Collèges et Séminaires soient inscrits au nombre de ses élèves.

Plein de confiance dans votre éminente vertu. Nous vous donnons, dans le Seigneur et du fond de Notre cœur comme gage des dons célestes et de Notre sincère affection, Notre Bénédiction Apostolique, à Vous, Notre très cher Fils ; à l'homme illustre déjà mentionné ; à tous ceux qui, par leurs efforts et leur générosité, contribuent à rendre plus florissante au Canada l'éducation